Kanton Bern
Canton de Berne

Direction de l'intérieur et de la justice
Office des mineurs

Hallerstrasse 5
Case postale
3001 Berne
+41 31 633 76 33
kja-bern@be.ch
www.be.ch/om

Office des mineurs, Hallerstrasse 5, case postale, 3001 Berne

Aux institutions ambulatoires et résidentielles du canton de Berne

Notre référence: 2025.DIJ.14044

Berne, le 12 octobre 2026

Circulaire du 12 octobre 2026 adressée par l'Office des mineurs (OM) aux institutions ambulatoires et résidentielles du canton de Berne
ID: OM_26-02 – Information relative au nouveau mémento sur la gestion de déclarations ou de suspicions de transgressions sexuelles concernant des enfants et des jeunes dans les institutions résidentielles

Mesdames, Messieurs,

En cas de soupçon de transgression d'ordre sexuel, une procédure rigoureuse s'impose. Le groupe de protection de l'enfance de l'Hôpital de l'Île de Berne et l'OM, assistés d'autres spécialistes, ont préparé un mémento destiné aux institutions résidentielles accueillant des enfants et des jeunes. Le mémento informe de manière professionnelle la direction et le personnel de l'institution, ainsi que les membres de l'organisme responsable, sur les réflexions à mener et les démarches à effectuer dans ces situations extrêmement délicates. Le mémento est disponible sur notre site Internet.

En raison du thème abordé, la présente circulaire est envoyée à la fois à l'adresse générale de l'institution et à celle prévue pour les contacts avec l'organisme responsable. Nous vous remercions de bien vouloir diffuser son contenu au sein de votre institution.

Toutes les circulaires sont publiées sur notre site Internet.

Pour toute question relative à la présente circulaire, nous vous prions d'envoyer un courriel à l'adresse kja-bern@be.ch.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Office des mineurs

S. Stör

Sabina Stör,
cheffe d'office